

ECT INDUSTRIES, S.A.

Comptes annuels
Exercice clos au 31 décembre 2010

BILAN - ACTIF

(en euros)

	31/12/2010			31/12/2009
	Brut	Amort. & Dépréc.	Net	Net
Immobilisations incorporelles	2 750 102	1 154 972	1 595 130	1 095 695
Immobilisations corporelles	2 571 813	1 091 806	1 480 007	1 557 018
Immobilisations financières	913 041	100 000	813 041	554 616
ACTIF IMMOBILISE	6 234 956	2 346 778	3 888 178	3 207 329
Stocks et encours	5 133 809	1 802 270	3 331 539	3 083 554
Avances et acomptes versés sur commandes	416 545	-	416 545	272 821
Créances clients et comptes rattachés	6 029 085	161 151	5 867 933	7 679 953
Autres créances	2 016 591	-	2 016 591	1 235 658
Disponibilités	3 089 009	-	3 089 009	2 974 158
Charges constatées d'avance	138 891	-	138 891	177 246
ACTIF CIRCULANT	16 823 929	1 963 421	14 860 508	15 423 391
Ecarts de conversion Actif	390	-	390	2 413
TOTAL ACTIF	23 059 276	4 310 200	18 749 076	18 633 134

BILAN - PASSIF

(en euros)

	31/12/2010	31/12/2009
Capital	1 884 169	1 843 874
Primes d'émission, de fusion, d'apport,	2 243 491	2 243 491
Réserve légale	188 417	184 387
Réserves réglementées	-	775
Autres réserves	-	30 875
Report à nouveau	5 061 670	3 718 889
Résultat de l'exercice	1 280 636	1 650 649
CAPITAUX PROPRES	10 658 383	9 672 941
Avances conditionnées	-	7 893
FONDS PROPRES	10 658 383	9 680 834
Provisions pour risques	310 385	122 678
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	310 385	122 678
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	1 193 027	1 430 184
Emprunts et dettes financières diverses	598 978	479 101
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	2 133 627	2 248 755
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	2 286 753	2 945 722
Dettes fiscales et sociales	1 502 808	1 659 965
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	23 426	22 091
Autres dettes	34 735	31 975
Produits constatés d'avance	4 974	6 355
DETTES	7 778 329	8 824 148
Ecarts de conversion Passif	1 979	5 473
TOTAL PASSIF	18 749 076	18 633 134

COMPTE DE RESULTAT

(en euros)

COMPTE DE RESULTAT	31/12/2010	31/12/2009
	<i>12 mois</i>	<i>12 mois</i>
Vente de marchandises	3 279 257	4 297 114
Production vendue (biens)	10 100 768	11 910 074
Production vendue (services)	6 222 252	5 332 083
Produits des activités annexe	9 276	10 221
Montant net du chiffre d'affaires	19 611 554	21 549 492
Production stockée	477 437	380 273
Production immobilisée	753 438	527 938
Subventions d'exploitation	276 145	57 125
Reprises sur dépréciations, provisions (et amort.), Transferts de ch.	439 823	291 938
Autres produits	8 208	4 261
PRODUITS D'EXPLOITATION	21 566 606	22 811 027
Achats et variations de stocks de marchandises	2 045 707	1 616 135
Achats et variations de stocks de MP et autres approvisionnements	4 096 929	5 361 011
Autres achats et charges externes	4 672 771	4 404 754
Impôts, taxes et versements assimilés	434 526	461 053
Salaires et traitements	5 357 639	4 975 344
Charges sociales	2 542 432	2 335 765
Dotations aux amortissements et dépréciations	658 588	1 290 347
Autres charges	25 030	23 087
CHARGES D'EXPLOITATION	19 833 622	20 467 496
RESULTAT D'EXPLOITATION	1 732 984	2 343 531
Produits financiers	59 748	119 757
Charges financières	202 840	223 011
RESULTAT FINANCIER	- 143 092	- 103 254
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS	1 589 892	2 240 277
Produits exceptionnels	399 854	171 280
Charges exceptionnelles	731 571	367 403
RESULTAT EXCEPTIONNEL	- 331 717	- 196 123
Participation des salariés aux résultats	158 757	279 387
Impôts sur les bénéfices	- 181 218	114 117
RESULTAT NET	1 280 636	1 650 649

ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS

1. FAITS CARACTERISTIQUES

1.1. *Acquisition de la société E-Track*

La société a acquis 100% des titres de la société E-Track depuis le 1^{er} janvier 2010 pour un prix de 300 K€ versé en 2009. Le protocole d'acquisition prévoit la mise en œuvre d'une garantie de passif jusqu'à l'expiration des délais de reprise de l'administration pour les dommages sociaux et fiscaux, et jusqu'au 31 décembre 2011 pour le reste. La garantie ne peut être actionnée qu'au-delà d'un montant de dommages cumulés supérieur à 50 K€, étant précisé que le montant des indemnités limité à 100 K€ ne concernerait que la somme au-delà de la franchise de 50 K€.

Pour financer l'acquisition des titres, l'intégration dans le Groupe de la société et son développement, la société a souscrit en décembre 2009 un emprunt bancaire de 600 K€ sur 5 ans.

Au cours de l'exercice 2010, la société E-Track a développé un nouveau produit de géolocalisation (Balise EPSILON) dont les résultats sont attendus sur le prochain exercice.

1.2. *Dépréciation des titres de la société Bayo*

La perte de rentabilité de l'activité de géolocalisation a conduit la société à constater une dépréciation de 100 K€ des titres de la société Bayo ramenant ainsi leur valeur nette comptable au 31 décembre 2010 à 50 K€.

Le résultat social du dernier exercice clos de la société le 31 décembre 2010 est cependant positif et supérieur à celui de 2009, essentiellement du fait de la remise de dette d'un fournisseur à hauteur de 338 K€ comptabilisée en produit exceptionnel dans les comptes de l'exercice.

1.3. *Perte du marché passé en 2007 avec la DGA et litige en cours avec New Noga Light, le fournisseur des produits défaillants*

Suite à des problèmes de performances sur des produits acquis auprès d'un fournisseur étranger, la DGA a dénoncé un contrat d'un montant ferme de 1.865 K€ et d'une tranche conditionnelle de 803 K€.

La société encoure des pénalités contractuelles d'un montant maximum de 562 K€ et dont le montant estimé est provisionné en charges exceptionnelles et en provisions pour risques et charges dans les comptes au 31 décembre 2010.

Parallèlement, la société est engagée dans une procédure judiciaire avec NNL, fournisseur des produits défaillants qui réclame la poursuite du marché malgré son incapacité à fournir des produits acceptables. Les coûts estimés du litige sont également provisionnés en provisions pour risques dans les comptes au 31 décembre 2010.

Dans le cadre de ce contrat la société a perçu des acomptes à hauteur de 1,5 M€ hors taxes qu'elle est amenée à rembourser.

Les encours relatifs à ce contrat ont été totalement dépréciés. Les autres stocks n'ont pas fait l'objet d'une dépréciation particulière en raison de possibilités de revente.

2. PRINCIPES ET METHODES COMPTABLES

2.1. Principes généraux

Tous les montants sont exprimés en euros, sauf mention contraire.

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base suivantes :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

L'exercice a une durée de 12 mois, tout comme l'exercice précédent.

2.2. Méthodes comptables

2.2.1. Immobilisations incorporelles

▪ Frais de développement

La société a opté pour la méthode préférentielle de l'activation de ses frais de développement (hors frais de recherche) répondant aux six critères d'activation prévus par le Plan Comptable Général :

1. Faisabilité technique nécessaire à l'achèvement de l'immobilisation incorporelle en vue de sa mise en service ou de sa vente ;
2. Intention d'achever l'immobilisation incorporelle et de l'utiliser ou de la vendre ;
3. Capacité à utiliser ou à vendre l'immobilisation incorporelle ;
4. Façon dont l'immobilisation incorporelle génèrera des avantages économiques futurs probables (existence d'un marché pour la production issue de l'immobilisation incorporelle ou pour l'immobilisation incorporelle elle-même ou, si celle-ci doit être utilisée en interne, son utilité) ;
5. Disponibilité de ressources (techniques, financières et autres) appropriées pour achever le développement et utiliser ou vendre l'immobilisation incorporelle ;
6. Capacité à évaluer de façon fiable les dépenses attribuables à l'immobilisation incorporelle au cours de son développement.

Seuls les coûts (directs et indirects) qui sont directement attribuables à la production de l'immobilisation sont désormais incorporables au coût de production :

- le coût d'acquisition des matières premières consommées,
- les charges directes de production, comprenant notamment les salaires et autres coûts liés au personnel directement engagé pour générer l'actif ainsi que les coûts de dépôt de brevet.

Les frais de développement sont amortis à compter de la mise en service des immobilisations produites, sur leur durée réelle d'utilisation, qui varie de 3 à 5 ans en fonction de la nature des projets

En cas d'échec ou de perspectives commerciales insuffisantes, un amortissement exceptionnel est comptabilisé pour la valeur nette comptable et l'immobilisation incorporelle est sortie du bilan.

- **Fonds de commerce**

Les fonds de commerce sont inscrits en comptabilité pour les montants figurant dans les actes d'acquisition des sociétés rachetées dans le cadre de procédures judiciaires, fusionnées depuis dans ECT Industries. Ils ne sont pas amortis. Les fonds de commerce font l'objet d'un examen annuel afin de tenir compte d'éventuelles évolutions ayant pu diminuer leur rentabilité et leur valeur. En cas de perte de valeur, une provision pour dépréciation est comptabilisée.

- **Logiciels**

Les logiciels sont comptabilisés à leur coût d'acquisition et amortis sur une durée de 3 ans.

2.2.2. Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont inscrites au bilan à leur coût d'acquisition, c'est à dire au prix d'achat augmenté des frais accessoires.

L'amortissement est calculé selon le mode linéaire à compter de leur première mise en service sur la durée d'utilisation probable :

▪ Terrains	non amortis
▪ Constructions	20 ans
▪ Installations techniques, matériel et outillage industriel	5 ans
▪ Installations générales, agencements divers	10 ans
▪ Matériel de transport	4 ans
▪ Matériel de bureau et informatique	3 ans

Les actifs immobilisés corporels font l'objet d'une dépréciation lorsque, du fait d'événements ou de circonstances intervenus au cours de l'exercice, leur valeur économique apparaît durablement inférieure à leur valeur nette comptable.

Il n'existe pas d'immobilisations significatives susceptibles de donner lieu à une approche par composants.

2.2.3. Immobilisations financières

Les immobilisations financières correspondent aux éléments suivants :

- Titres d'autocontrôle
- Titres de participation détenus sur les sociétés Airborne Analytics, Bayo et E-Track
- Prêts versés à un organisme collecteur de la participation à l'effort construction
- Dépôts de garantie

Les immobilisations financières sont comptabilisées à leur coût d'acquisition.

A la clôture de l'exercice la valeur des titres de participation est comparée à leur valeur d'inventaire. La plus faible de ces deux valeurs est retenue au bilan. La valeur d'inventaire correspond à la valeur d'usage déterminée en fonction de l'utilité que la participation présente pour l'entreprise.

2.2.4. Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est comptabilisée au cas par cas lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

2.2.5. Stocks

Les stocks de produits sont valorisés à leur coût de production qui comprend les coûts directs de production et les frais généraux de production, fixes et variables, qui sont encourus pour transformer les matières premières en produits finis.

Les stocks de produits finis sont suivis selon la méthode du coût unitaire moyen pondéré (CUMP).

Les marchandises et approvisionnements sont valorisés à leur coût d'acquisition.

Une provision pour dépréciation des stocks est constatée, le cas échéant, pour la différence entre la valeur comptable et la valeur de réalisation, déduction faite des frais commerciaux de vente.

Le calcul des provisions pour dépréciation est le suivant :

Date du dernier mouvement	Taux de provisionnement
> 1 an	100%
< 1 an	-

2.2.6. Opérations en devise

Les charges et produits en devises sont enregistrés pour leur contre valeur à la date de l'opération. Les dettes, créances, disponibilités en devises figurent au bilan pour leur contre valeur au cours de fin d'exercice. La différence résultant de l'actualisation des dettes et créances en devises à ce cours est portée en " écart de conversion ".

En l'absence de couverture de change, les écarts de conversion actifs (pertes de change latentes) non compensées font l'objet d'une provision pour risques. Les profits de change latents ne sont pas comptabilisés conformément au principe de prudence, mais sont réintégrés fiscalement.

2.2.7. Provision pour risques

Des provisions sont constituées pour faire face aux coûts relatifs aux risques et charges en cours. La politique de la Société en matière de provisions sur litiges et contentieux consiste à apprécier à la clôture de chaque exercice les risques financiers de chaque litige et des possibilités qui lui sont associées.

Une provision pour garantie donnée aux clients est estimée et comptabilisée afin de couvrir le coût des réparations (pièces et main d'œuvre) sur les produits et services vendus. La garantie contractuelle est généralement de un an.

2.2.8. Reconnaissance du chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires comprend principalement la vente de produits, et dans une moindre mesure des prestations de services.

- **Produits (68 %)**

Les ventes concernent les produits suivants :

- systèmes (maîtrise complète par ECT Industries de l'ensemble des spécifications des produits) ;
- équipements propres (développés sur cahier des charges d'un donneur d'ordre) ;
- produits repris en fabrication pour le traitement de l'obsolescence.

Le chiffre d'affaires est reconnu au moment du transfert des risques et avantages aux clients, correspondant généralement à la livraison des produits.

Il n'existe pas de contrats à long terme compte tenu du délai de fabrication réduit.

- **Services (32%)**

Les prestations de services correspondent essentiellement à l'activité de réparation des produits vendus. Il n'existe pas de contrats de maintenance annuelle. Le chiffre d'affaires est généré une fois les réparations réalisées.

2.2.9. Résultat exceptionnel

Les charges et produits exceptionnels sont constitués d'éléments qui en raison de leur nature, de leur caractère inhabituel et de leur non récurrence ne peuvent être considérés comme inhérents à l'activité opérationnelle de la société.

2.2.10. Indemnités de fin de carrière

Conformément aux dispositions de la loi française, la société s'affranchit de ses obligations de financement des retraites du personnel en France par le versement aux organismes qui gèrent les programmes de retraite des cotisations calculées sur la base des salaires. Il n'y a pas d'autre engagement lié à ces contributions.

La loi française exige également, le cas échéant, le versement en une seule fois d'une indemnité de départ en retraite. Cette indemnité est déterminée en fonction de l'ancienneté et du niveau de rémunération au moment du départ. Les droits sont uniquement acquis aux salariés présents dans l'entreprise à l'âge de la retraite.

Les indemnités légales et conventionnelles sont évaluées pour chacun des salariés présents à la clôture en fonction de son ancienneté théorique le jour de son départ en retraite, conformément à la recommandation 03-R-01 du Conseil National de la Comptabilité du 1er avril 2003. Le montant des engagements est évalué selon la méthode des unités de crédit projetées qui est une méthode rétrospective avec salaire de fin de carrière. Cette méthode consiste à calculer le montant des droits projetés à la retraite au prorata de l'ancienneté sur la période de constitution de ces droits.

Les hypothèses de détermination des indemnités de fin de carrière (IFC) ont donc été déterminées comme suit :

	Hypothèses 2010	Hypothèses 2009
Modalités de départ à la retraite	- Pour l'ensemble des salariés : départ volontaire à 63 ans.	- Pour l'ensemble des salariés : départ volontaire à 63 ans.
Application d'un taux de charges sociales	45 %	45 %
Taux d'actualisation	3,74%	3,93%
Tables de mortalité	TF 00-02 TH 00-02	TF 00-02 TH 00-02
Taux d'augmentation des salaires (inflation incluse)	3%	3%
Taux de rotation	Taux moyen de 10%, lissé par classe d'âge à l'aide d'une fonction décroissante	Taux moyen de 11%, lissé par classe d'âge à l'aide d'une fonction décroissante

L'incidence de la modification des hypothèses par rapport à l'exercice précédent s'élève à 6 K€.

Les hypothèses retenues appellent les précisions suivantes :

- Le taux de progression moyen des salaires a été déterminé toute catégorie socio-professionnelle confondue et quel que soit l'âge des salariés ;
- Les tables de vie TF 00-02 et TH 00-02, adoptées par décret en décembre 2005 est communément utilisée pour l'engagement des indemnités de fin de carrière en France ;
- Le taux d'actualisation doit correspondre au taux de rendement des entreprises de première qualité, de même monnaie et de même durée que les engagements évalués. Au 31 décembre 2009, la durée du régime est de 7 ans. Le taux d'actualisation retenu est le taux Corporate Non Financial AA 7 à 10 ans de la zone euro selon la source iboxx ;
- Pour tenir compte de la plus grande mobilité des plus jeunes tranches d'âge, le taux de sortie moyen est réparti par âge en utilisant une fonction décroissante. Aucune distinction n'a été effectuée entre les différentes catégories socio-professionnelles.

ECT Industries externalise une part significative du financement de cet engagement auprès d'une compagnie d'assurance au travers du versement de primes figurant dans les charges de l'exercice. Le taux de rendement de ces actifs est pour la période de 3,7%.

La différence entre le montant de l'engagement total au titre des indemnités de fin de carrière et le montant dont le financement est externalisé auprès de la compagnie d'assurance est mentionnée en engagements hors bilan.

Les versements effectués porteurs d'intérêts s'élèvent au 31 décembre 2010 à 245 milliers d'euros. Aucun versement n'a été réalisé au cours de l'exercice.

2.2.1. Transaction avec des parties liées

Sur l'exercice 2010, la société n'a pas conclu avec des parties liées de transactions telles que définies dans la note de Présentation du Règlement 2010-02 de l'Autorité des Normes Comptables.

3. NOTES RELATIVES AU BILAN ET AU COMPTE DE RESULTAT**NOTE 1 : *TABLEAU DE VARIATION DES IMMOBILISATIONS***

L'évolution des immobilisations s'analyse comme suit :

	31/12/2009	Acquisitions	Cessions / Diminution	31/12/2010
Immobilisations incorporelles				
Logiciels	170 512	6 000	-	176 512
Fonds de commerce	99 301	-	-	99 301
Frais de développement	1 778 153	753 437	57 301	2 474 289
	2 047 966	759 437	57 301	2 750 102
Immobilisations corporelles				
Terrains	248 682	-		248 682
Constructions	868 092	-		868 092
Installations et agencements	221 124	16 552		237 675
Matériel et outillage industriel	918 528	57 421	18 111	957 838
Matériel de transport	1 200	-		1 200
Matériel et mobilier de bureau et informatique	234 393	19 286	8 629	245 049
Autres immobilisations corporelles	-	-		-
Immobilisations corporelles en cours	3 232	10 045		13 276
	2 495 250	103 303	26 740	2 571 813
Immobilisations financières				
Titres de participation	153 543	300 000		453 543
Actions propres	252 322	371 175	356 615	266 882
Prêts	132 182	23 946		156 127
Dépôts et cautionnements	14 891	407		15 298
Autres créances immobilisées	1 678	19 513		21 191
	554 616	715 041	356 615	913 041
TOTAL Brut	5 097 832	1 577 781	440 656	6 234 956

Au 31 décembre 2010, la société détient 33.991 actions propres pour un montant de 266.882 euros (cf § 1).

L'évolution des amortissements s'analyse comme suit :

	31/12/2009	Dotations	Diminutions	31/12/2010
Immobilisations incorporelles				
Logiciels	85 828	34 114	6 750	113 192
Frais de développement	866 443	484 099	308 762	1 041 780
	952 271	518 214	315 512	1 154 972
Immobilisations corporelles				
Constructions	282 037	40 948		322 986
Installations et agencements	67 603	25 094	1 065	91 632
Matériel et outillage industriel	417 199	95 707	26 846	486 059
Matériel de transport	1 200	319	319	1 200
Matériel et mobilier de bureau et informatique	170 192	28 509	8 773	189 929
	938 232	190 577	37 003	1 091 806
Immobilisations financières				
Titres de participation	-	100 000		100 000
	-	100 000	-	100 000
TOTAL Amortissements et Dépréciations	1 890 503	808 791	352 515	2 346 778
IMMOBILISATIONS NETTES	3 207 329			3 888 178

NOTE 2 : FRAIS DE DEVELOPPEMENT

L'évolution des frais de développement s'analyse comme suit :

Valeurs brutes	31/12/2009	Augmentations	Diminutions	Reclassements	31/12/2010
Enregistreurs	815 752	170 902	-	-	986 654
<i>Projets terminés</i>	557 054	-			557 054
<i>Projets en cours</i>	258 699	170 902			429 601
Equipements	962 400	582 534	57 301	-	1 487 633
<i>Projets terminés</i>	469 136	-	57 301	57 301	469 136
<i>Projets en cours</i>	493 264	582 534		- 57 301	1 018 497
TOTAL	1 778 153	753 436	57 301	-	2 474 288
<i>dont projets terminés</i>	1 026 190	-	57 301	57 301	1 026 190
<i>dont projets en cours</i>	751 963	753 436	-	- 57 301	1 448 098

L'amortissement correspondant s'analyse comme suit :

<i>Amortissements</i>	31/12/2009	Dotations	Diminutions	Reclassements	31/12/2010
Enregistreurs	475 522	69 202	-	-	544 724
<i>Projets terminés</i>	475 522	69 202			544 724
<i>Projets en cours</i>	-				-
Equipements	390 922	163 437	57 301		497 058
<i>Projets terminés</i>	390 922	63 108	57 301	57 301	454 030
<i>Projets en cours</i>	-	100 329		- 57 301	43 028
TOTAL	866 444	232 639	57 301	-	1 041 782
<i>dont projets terminés</i>	866 444	132 310	57 301	57 301	998 754
<i>dont projets en cours</i>	-	100 329	-	- 57 301	43 028
<i>dont exploitation</i>	-		-	-	-
<i>dont exceptionnel</i>	-		57 301	-	-

Au 31 décembre 2010, les frais de développement nets figurant à l'actif du bilan s'analysent comme suit :

<i>Valeurs nettes</i>	31/12/2009	31/12/2010
Enregistreurs	340 231	441 931
<i>Projets terminés</i>	81 532	12 330
<i>Projets en cours</i>	258 699	429 601
Equipements	571 478	990 575
<i>Projets terminés</i>	78 214	15 106
<i>Projets en cours</i>	493 264	975 469
TOTAL	911 709	1 432 506
<i>dont projets terminés</i>	159 746	27 436
<i>dont projets en cours</i>	751 963	1 405 070

Tous ces projets remplissent l'ensemble des conditions nécessaires à leur activation.

NOTE 3 : TABLEAU DES FILIALES ET PARTICIPATIONS

Filiales et participations	Désignation Filiales	Capital	Capitaux propres autres que le capital	Quote-part de capital détenue	Valeur comparable des titres détenus		Prêt et avances consentis par la société et non remboursés	Montant des cautions et avals donnés par la société	Chiffre d'affaires hors taxes du dernier exercice écoulé	Résultat (bénéfice ou perte) du dernier exercice clos	Dividendes encaissés par la société au cours de l'exercice
					(en %)	Brute					
<i>En euros sauf mention expresse</i>											
Renseignements détaillés concernant les filiales et participations											
	<i>Filiales (plus de 50 % du capital détenu):</i>										
	BAYO	150 000	-408 900	100%	150 000	50 000	664 612	-	3 058 437	102 383	-
E-Track	10 000	140 766	100%	300 000	300 000	330 316	-	723 352	-89 459	-	

Nom de la filiale	Pays d'activité	Siège social	SIREN
BAYO	France	APPOIGNY (89380) Aérodrome d'Auxerre-Branches	344 936 414
ETRACK	France	9 route de Mandres Espace de la butte Gayen 94440 Santeny	488 362 096

NOTE 4 : TABLEAU DES DEPRECIATIONS

	Dépréciations au début de l'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : reprises de l'exercice	Dépréciations à la fin de l'exercice
Immobilisations incorporelles	-	-	-	-
Immobilisations corporelles	-	-	-	-
Immobilisations financières	-	100 000	-	100 000
Stocks	1 836 284	226 685	260 699	1 802 270
Créances clients	161 151	-	-	161 151
Autres créances	-	-	-	-
Valeurs mobilières de placement	-	-	-	-
TOTAL	1 997 435	326 685	260 699	2 063 421
<i>dont exploitation</i>		226 685	260 699	
<i>dont financier</i>		100 000	-	
<i>dont exceptionnel</i>		-	-	

NOTE 5 : ETAT DES CREANCES

La ventilation et l'échéance des créances se présentent comme suit :

		Montant brut	A un an au plus	A plus d'un an
<i>De l'actif immobilisé</i>	Créances rattachées à des participations	-	-	-
	Prêts	156 127	-	156 127
	Autres immobilisations financières	36 489	21 191	15 298
<i>De l'actif circulant</i>	Clients douteux ou litigieux	165 028	-	165 028
	Autres créances clients	5 864 057	5 864 057	-
	Personnel et comptes rattachés	7 892	7 892	-
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	-	-	-
	Etat - Impôts sur les bénéfices	703 167	703 167	-
	Etat - Taxe sur la valeur ajoutée	55 905	55 905	-
	Etat - Autres impôts, taxes et versements assimilés	25 358	25 358	-
	Etat - Divers	-	-	-
	Groupe et associés	994 928	994 928	-
Débiteurs divers	229 340	229 340	-	
Charges constatées d'avance		138 891	138 891	-
TOTAL		8 377 183	8 040 730	336 453

NOTE 6 : ETAT DES DETTES

La ventilation et l'échéance des dettes se présentent comme suit :

		Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an et à 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles		-			
Autres emprunts obligataires		-			
<i>Emprunts et dettes auprès étab. crédits</i>	à 1 an maximum à l'origine	-			
	à plus d'1 an à l'origine	1 193 027	252 526	940 501	
Emprunts et dettes financières divers		598 978	78 911	520 067	
Fournisseurs et comptes rattachés		2 286 753	2 286 753		
Personnel et comptes rattachés		573 311	573 311		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		676 306	676 306		
<i>Etats et autres collectivités publiques</i>	Impôts sur les bénéfices	-	-		
	Taxe sur la valeur ajoutée	76 848	76 848		
	Obligations cautionnées	-	-		
	Autres impôts, taxes et assimilés	176 343	176 343		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		23 426	23 426		
Groupe et associés		9 535	9 535		
Autres dettes		25 200	25 200		
Dette représentative de titres empruntés		-			
Produits constatés d'avance		4 974	4 974		
TOTAL		5 644 702	4 184 134	1 460 568	-
Emprunts souscrits en cours de l'exercice		-			
Emprunts remboursés au cours de l'exercice		235 244			

NOTE 7 : CHARGES CONSTATEES D'AVANCE

Les charges constatées d'avance ont toutes un caractère d'exploitation et s'analysent comme suit :

	31/12/2010	31/12/2009
Achats de matières et marchandises	46 956	82 804
Charges externes	91 935	94 442
TOTAL	138 891	177 246

NOTE 8 : CHARGES A PAYER ET PRODUITS A RECEVOIR

Les charges à payer s'analysent comme suit :

	31/12/2010	31/12/2009
Emprunts et dettes auprès des étab. de crédits		
Intérêts courus	5 994	7 907
Fournisseurs et comptes rattachés		
Factures non parvenues	945 124	564 056
Dettes fiscales et sociales		
Indemnités de congés payés	581 293	533 641
Participation à payer	158 757	279 387
Charges sociales à payer / Participation	9 545	79 891
Impôts et taxes à payer	176 343	217 157
Autres dettes		
Clients - avoirs à établir	-	1 240
Autres charges à payer	25 200	21 200
TOTAL	1 902 257	1 704 480

Les produits à recevoir se décomposent comme suit :

	31/12/2010	31/12/2009
Créances clients		
Factures à établir	198 450	106 860
Créances fiscales et sociales		
Etat - Produits à recevoir	25 358	-
Autres créances		
Intérêts sur dépôt à terme bancaire	30 550	11 750
Fournisseurs - avoirs à recevoir	7 985	12 941
Subventions à recevoir	184 403	70 504
Autres produits à recevoir	32 757	
TOTAL	479 503	202 055

Des subventions ont été octroyées à la société au titre d'études « amont » menées.

Les dépenses relatives à ces études sont comptabilisées en charges. Les subventions sont comptabilisées en produit à hauteur du pourcentage des dépenses engagées. Les subventions non perçues sont comptabilisées en produits à recevoir.

NOTE 9 : CAPITAUX PROPRES

▪ *Evolution des capitaux propres*

	Capital Social	Prime d'émission et d'apport	Réserve légale	Autres réserves	RAN	Résultat	TOTAL	Dividendes
Capitaux propres au 31/12/09	1 843 874	2 243 491	184 387	31 650	3 718 889	1 650 649	9 672 941	
Affectation du résultat de l'exercice 2009			4 030		1 351 426	-1 650 649	- 295 193	295 193
Conseil d'administration du 14 avril 2010	40 295			- 31 650	- 8 645		-	
Résultat de l'exercice 2010						1 280 636	1 280 636	
Capitaux propres au 31/12/10	1 884 169	2 243 491	188 417	-	5 061 670	1 280 636	10 658 383	

Lors de l'affectation du résultat 2009, l'assemblée générale a décidé la distribution d'un dividende d'un montant global de 295.193 euros. Les actions propres ne donnent pas lieu à versement de dividendes.

▪ *Composition du capital social*

Au 31 décembre 2010, le capital social s'élève à 1 884 169 euros. Il est composé de 1.215.593 actions de 1,55 euros de valeur nominale dont 33.991 actions d'autocontrôle.

Utilisant l'autorisation conférée par l'assemblée générale extraordinaire du 22 juin 2006, le conseil d'administration du 14 avril 2010 a procédé à une augmentation du capital de 25.977 actions au regard de l'attribution définitive aux salariés des actions gratuites attribuées par le conseil d'administration du 2 avril 2008, portant ainsi le nombre d'actions de la société de 1.189.596 à 1.215.593 actions.

Depuis l'acquisition définitive de ces actions, a débuté une deuxième phase, dite période de conservation, d'une durée minimale de deux ans, pendant laquelle les propriétaires des actions attribuées gratuitement auront l'obligation de les conserver.

Par ailleurs, les 63.648 actions gratuites attribuées initialement aux salariés par le conseil d'administration du 4 juillet 2006, attribution qui est devenue définitive après le conseil d'administration du 4 juillet 2008, ont définitivement été acquises par les bénéficiaires au terme d'une période de conservation qui est arrivée à échéance le 4 juillet 2010.

NOTE 10 : PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

	Provisions au début de l'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : reprises de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
Provisions pour litiges	35 914	210 800	20 680	226 034
Provisions pour garantie	84 351	-	-	84 351
Provisions pour perte de change	2 413	-	2 413	-
TOTAL	122 678	210 800	23 093	310 385
	<i>dont exploitation</i>	<i>50 000</i>	<i>20 680</i>	
	<i>dont financier</i>	<i>-</i>	<i>2 413</i>	
	<i>dont exceptionnel</i>	<i>160 800</i>	<i>-</i>	

La provision sur litige reprise a été utilisée.

- **Provisions pour litiges**

Les provisions pour litiges concernent principalement la perte du marché passé en 2007 avec la DGA et le litige en cours avec New Noga Light, le fournisseur des produits défectueux (cf § 1.3).

Le solde du poste correspond à des litiges salariaux provisionnés en fonction du risque encouru.

Il n'existe pas d'autre litige susceptible d'avoir ou ayant eu dans un passé récent une incidence significative sur la situation financière, le résultat, l'activité et le patrimoine de la société.

- **Autres provisions pour risques : provision pour garantie donnée aux clients**

Les produits et services concernant essentiellement l'aéronautique sont délivrés dans le cadre de réglementations très strictes garantissant leur fiabilité. Au regard des retours observés une provision pour garantie est comptabilisée afin de couvrir le coût total de retour en garantie des produits fabriqués ou réparés par la société. Au 31 décembre 2010 cette provision s'élève à 84.351 €.

NOTE 11 : AVANCES CLIENTS RECUES

Comme indiqué précédemment, dans le cadre de la dénonciation d'un contrat par un client suite à des problèmes de performances sur des produits acquis, la société pourrait être amenée à rembourser les acomptes perçus au titre de ce contrat pour 1,7 M€ (1,5 M€ hors taxes).

NOTE 12 : VENTILATION DU CHIFFRE D'AFFAIRES

Le chiffre d'affaires est réalisé sur un seul secteur d'activité.

	2010			2009
	France	Export	Total	
Vente de marchandises	396 861	2 882 396	3 279 257	4 297 114
Production vendue de biens	6 355 892	3 744 876	10 100 768	11 910 074
Prestations de services	3 413 963	2 817 565	6 231 529	5 342 304
TOTAL	10 166 716	9 444 838	19 611 554	21 549 492

NOTE 13 : DOTATIONS ET REPRISES AUX AMORTISSEMENTS, DEPRECIATIONS ET PROVISIONS – TRANSFERTS DE CHARGES

	Situation en début d'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : reprises de l'exercice	Situation en fin d'exercice
Dépréciations	1 997 435	326 685	260 699	2 063 421
Provisions réglementées	-	-	-	-
Provisions pour risques et charges	122 678	210 800	23 093	310 385
Sous-Total		537 485	283 792	
Amortissements		439 205	82 928	
Transferts de charges			158 444	
TOTAL		976 690	525 165	

<i>dont exploitation</i>	658 588	465 451
<i>dont financier</i>	100 000	2 413
<i>dont exceptionnel</i>	218 101	57 301

Les transferts de charges concernent principalement des remboursements de la CPAM et les avantages en nature (60 K€), ainsi que les refacturations des comptes intercompagnies pour (90 K€).

NOTE 14 : RESULTAT FINANCIER

	2010	2009
Produits financiers		
Revenus valeurs mobilières de placement et dépôt à terme	18 803	65 556
Intérêts sur créances rattachées à des participations	14 166	11 857
Résultat de change	24 366	39 922
Reprise provision	2 413	2 422
<i>Sous-total</i>	59 749	119 756
Charges financières		
Intérêts sur emprunts bancaires	53 091	45 806
Intérêts sur réserves de participation	20 298	17 703
Résultat de change	29 452	157 029
Provision pour dépréciation	100 000	2 473
<i>Sous-total</i>	202 840	223 011
TOTAL	- 143 092	- 103 255

NOTE 15 : RESULTAT EXCEPTIONNEL

	2010	2009
Produits exceptionnels		
Cession d'actifs immobilisés (dont actions propres en 2010 : 351 K€)	352 275	-
Reclassement contribution effort construction sur exercices antérieurs	-	109 879
Pénalités sur affaires	-	14 790
Subventions	45 158	46 534
Divers	2 421	77
<i>Sous-total</i>	399 854	171 280
Charges exceptionnelle		
Cession d'actifs immobilisés (dont actions propres en 2010 : 357 K€)	358 625	4 242
Pénalités sur affaires	153 446	140 084
Dotations aux provisions pour risques et charges	160 800	
Dotations aux amortissements	57 302	219 080
Divers	1 399	3 998
<i>Sous-total</i>	731 571	367 404
TOTAL	- 331 717	- 196 123

NOTE 16 : VENTILATION DE L'IMPOT SUR LES SOCIETES

	Avant impôt			Impôt correspondant	Net après impôt
	Comptable	Décalages fiscaux	Fiscal		
Résultat courant avant impôt	1 589 892	142 937	1 732 829	577 610	1 012 282
Résultat exceptionnel	- 331 717	1 377	- 330 340	- 110 113	- 221 604
Participation des salariés	- 158 757	- 131 805	- 290 562	- 96 854	- 61 903
Crédit impôt recherche	549 993			- 549 993	549 993
Autres produits d'IS	1 867			- 1 867	1 867
Total	1 651 278	12 509	1 111 926	- 181 218	1 280 636

NOTE 17 : FISCALITE LATENTE OU DIFFEREE

La fiscalité latente ou différée est la suivante :

Nature	2009		Variations		2010	
	Actif	Passif	Actif	Passif	Actif	Passif
Charges non déductibles temporairement						
Participation des salariés	290 562		168 282	290 562	168 282	
Provisions pour retraite					-	
Organic	34 982		31 950	34 982	31 950	
Charges déduites / produits imposés fiscalement et non encore comptabilisées						
Ecarts de conversion passif	5 473		1 980	5 473	1 980	
TOTAL	331 017	-	202 212	331 017	202 212	-

Il n'existe pas de déficits fiscaux reportables.

4. AUTRES INFORMATIONS

NOTE 18 : EFFECTIF MOYEN

L'effectif moyen se décompose comme suit :

Personnel salarié	2010	2009
Cadres	52	48
Agents de maîtrise & techniciens	53	51
Employés	29	29
Ouvriers	19	13
TOTAL	153	141

NOTE 19 : ENGAGEMENTS HORS BILAN

▪ *Tableau de synthèse des engagements donnés*

	31/12/10	31/12/09
Engagements financiers		
Cautions de contre-garantie sur marchés	243 270	248 270
Dettes garanties par des sûretés réelles	875 078	1 031 914
Autres engagements		
Engagements de crédit-bail immobilier	1 437 775	1 688 218
Engagements en matière de pensions, retraites et assimilés	239 860	201 287
TOTAL	2 795 983	3 169 689

Le seul engagement reçu concerne la garantie de passif émise dans le cadre de l'acquisition des titres de la société E-Track Systems (cf. note 1).

▪ *Cautions sur marchés*

Ces engagements concernent des garanties bancaires données sur des marchés export pour 243 milliers d'euros.

▪ **Hypothèque et nantissement**

La société a hypothéqué le bâtiment d'Emerainville acquis en 2007 en garantie du prêt bancaire de 500 K€ souscrit à cet effet.

Pour garantir l'emprunt de 600 K€ contracté au cours de l'exercice, la société s'est engagée à nantir les titres de la société E-Track au profit de la banque (Promesse de nantissement suivi du nantissement des actions lors du transfert de propriété des titres au 1^{er} janvier 2010).

Le prêt ayant été accordé en considération des associés et dirigeants actuels, toute modification de nature juridique de la société permettrait à la banque d'exiger un remboursement anticipé du prêt.

▪ **Covenants bancaires**

Le contrat d'emprunt souscrit en 2008 auprès de la Banque Palatine pour un montant de 500 K€ prévoit notamment l'exigibilité anticipée du remboursement de l'emprunt si la société ne respecte pas les ratios suivants :

- Situation nette \geq à 90% de la situation nette au 31/12/2007
- Fonds propres \geq Endettement à moyen et long termes
- Endettement net des disponibilités et valeurs mobilières de placement \leq 2 x Situation nette

Au 31 décembre 2010 ces ratios sont respectés.

▪ **Indemnités de fin de carrière**

Le montant de l'engagement au titre des indemnités de fin de carrière s'élève à 485 milliers d'euros au 31 décembre 2010. Sur cet engagement, 245 milliers d'euros sont couverts par le versement de primes à une compagnie d'assurance. Le solde résiduel de l'engagement hors bilan s'élève donc à 240 milliers d'euros.

▪ **Engagements de paiements futurs**

	Total	Paiements dus par période		
		A 1 an au plus	A plus d'1 an et à 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Obligations en matière de location- Contrats de location simple	1 437 775 322 987	242 358 172 007	733 228 150 980	462 189 -
TOTAL	1 760 762	414 365	884 208	462 189

▪ *Engagements en matière de crédit-bail*

Postes du Bilan	Valeur d'origine	Dotations théoriques aux amortissements		Valeur nette théorique	Redevances	
		Exercice	Cumulées		Exercice	Cumulées
Terrains	374 896	-	-	374 896	240 372	1 074 921
Constructions	1 871 767	99 771	447 148	1 424 619		
Total	2 246 663	99 771	447 148	1 799 515	240 372	1 074 921

Conformément aux méthodes comptables décrites dans le paragraphe 2.2.2, les terrains ne sont pas amortis et les amortissements sur les constructions sont calculés selon le mode linéaire sur une durée de 20 ans.

Postes du Bilan	Redevances restant à payer				Prix d'achat résiduel
	A un an au plus	A plus d'un an et moins de 5 ans	A plus de 5 ans	Total	
Terrains	242 358	733 228	462 189	1 437 775	-
Constructions					
Total	242 358	733 228	462 189	1 437 775	-

▪ *Autres engagements financiers*

La société a bénéficié d'un abandon de créance avec clause de retour à meilleure fortune au titre des aides obtenues d'Oséo Innovation d'une durée de 9 ans qui prévoit en cas de réalisation d'un chiffre d'affaires relatif à ce projet, le versement à Oséo Innovation de 2% du chiffre d'affaires ainsi réalisé jusqu'à concurrence du remboursement de l'intégralité de l'abandon de créance soit 198 K€.

▪ *Droit individuel à la formation*

Au 31 décembre 2010, le volume d'heures de formation cumulé correspondant aux droits acquis au titre du D.I.F par les salariés de la société s'élève à 11.686 heures. Ces heures ont donné lieu à des demandes de formation effectives pour total de 38 heures.

A la connaissance de la société, il n'existe pas d'autres engagements hors bilan significatifs ou qui pourraient le devenir dans le futur.

NOTE 20 : RISQUE DE MARCHE*Risque d'actions*

La société n'a pas procédé à des investissements en actions hormis les 33.991 actions d'autocontrôle qu'elle détient. Au 31 décembre 2010, il n'existe pas de moins-value à constater.

Risques de taux

Les emprunts bancaires en cours contractés par ECT Industries sont à taux fixe. L'échéance de ces emprunts n'est pas à court terme, en conséquence, la société n'est pas soumise à un risque de taux.

Risque de change

Au 31 décembre 2010, les comptes bancaires d'ECT Industries étaient créditeurs de 12 KUSD. Par ailleurs les soldes clients et fournisseurs en dollars au 31 décembre 2010 s'élevaient respectivement à 9 KUSD et 119 KUSD

Au 31/12/2009	Dollars américains
Actifs financiers	21
Passifs financiers	119
Position nette avant gestion	(98)
Hors bilan	-
Position nette après gestion	(98)

NOTE 21 : REMUNERATIONS ALLOUEES AUX MEMBRES DES ORGANES D'ADMINISTRATION ET DE DIRECTION

Le montant des rémunérations allouées au titre de l'exercice 2010 aux organes de direction de la société est de 175 milliers d'euros. Le montant des provisions pour indemnités de fin de carrière des organes de direction est de 37 milliers d'euros.

NOTE 22 : CONVENTION D'INTEGRATION FISCALE

Depuis le 1er janvier 2010, la société ECT Industries est la société mère du groupe fiscal qu'elle forme avec sa filiale à 100 %, Bayo.

Conformément à la convention d'intégration fiscale :

- Les charges d'impôt sont comptabilisées par les sociétés intégrées comme en l'absence d'intégration fiscale,
- La société mère comptabilise la dette globale d'impôt vis-à-vis de l'Etat étant légalement seule redevable de l'impôt sur les sociétés, de la contribution sociale sur cet impôt et de l'imposition forfaitaire annuelle,
- Les économies d'impôt réalisées par le groupe sont conservées et constatées en produits chez la société mère.

Au titre de l'exercice 2010, aucune économie d'impôt n'a été comptabilisée en produits par la société ECT Industries.

NOTE 23 : *EVENEMENTS POSTERIEURS*

L'insuffisance de résultats de la filiale Bayo concernant notamment l'activité de géolocalisation conduit la société à mener une restructuration interne afin de réorienter et développer son activité dans le domaine de l'aéronautique.